

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es) /  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

# BULLETIN

---

L'Eglise vient de faire une perte considérable, par la mort du cardinal Newmann, l'une des gloires philosophiques et littéraires de l'Angleterre, et le grand promoteur du mouvement qui entraîne vers l'Eglise catholique un si grand nombre de membres de l'Eglise anglicane.

On annonce aussi de Rome, la mort du cardinal Louis Pallotti, arrivée le 1er août.

\* \* \*

La Congrégation des Rites, vient de statuer affirmativement sur la validité du procès de béatification des martyrs du Tonquin et de la Cochinchine en 1833. Au premier rang de cette phalange glorieuse, on lit les noms des missionnaires français : Gabriel Dufresse, évêque de Tabraca ; Pierre Dumoulin, Borie, Gagelin, Cornay, et autres.

On a aussi plaidé, devant la même Congrégation, l'introduction de la cause des vénérables Pères Cassien, de Nantes, et Agathange, de Vendôme, de l'ordre des Frères-Mineurs capucins, martyrisés en Abyssinie au XVIIe siècle.

“ Un nouvel attentat, lisons-nous dans les *Annales catholiques*, se prépare pour ravalier la cité des Papes au rang de capitale de l'athéisme. Le franc-maçon Finocchiaro Aprile, nommé commissaire royal pour Rome, à la suite de la démission en masse du conseil municipal, s'apprête à laïciser complètement les instituts de bienfaisance de la ville de Rome : hospices, hôpitaux, asiles, orphelinats, qui étaient jusqu'ici desservis par des religieux. Ceux-ci vont en être expulsés par un simple ukase, qui va mettre le comble à cette grande iniquité, décorée du nom de *réforme* des œuvres de bienfaisance.

“ Emus du spectacle de plus en plus attristant qu'offre la ville Eternelle sous le régime sectaire qui l'opprime, les catholiques de Rome examinent en ce moment s'il ne leur conviendrait pas de sortir de l'abstention qu'ils avaient cru devoir garder, pour des raisons spéciales, aux dernières élections administratives. Ces élections doivent se renouveler à la fin du mois d'août, pour la nomination d'un conseil municipal régulier. C'est en vue de cette éventualité que le comité électoral de l'*Unione Romana*, tient, ces jours-ci, des réunions, afin de décider ce qu'il convient de faire, en subordonnant, cela va sans dire, ses délibérations aux désirs et aux ordres de l'Autorité qui seule, à Rome, a le droit de souveraineté.”

Le R. P. Le Pailleur, fondateur des Petites Sœurs des Pauvres, vient de se démettre de ses fonctions de supérieur général de cette congrégation ; âgé de soixante-dix-huit ans, le vénérable supérieur annonce sa retraite par une lettre circulaire adressée aux 264 maisons de son Institut, dont il laisse le gouvernement à la Rév. Mère supérieure générale.

Sous la date du 11 juillet, par décision de la Congrégation des Rites, une messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes a été concédée, avec office propre, pour les diocèses de la province ecclésiastique d'Auch, et pour les autres diocèses qui en feront ultérieurement la demande.

A Metz, trois prêtres sulpiciens attachés depuis 24 ans au grand séminaire de cette ville, ont pris congé de leurs élèves le jour de la distribution des prix ; ils sont expulsés du pays à titre d'étrangers. Des prêtres du diocèse prennent la direction du séminaire.

\* \* \*

Le 21 juillet dernier a vu s'ouvrir à Londres, dans la salle municipale de Westminster, le congrès universel de la paix, sous la présidence de M. Dudley Field, sénateur des Etats-Unis, et jurisconsulte distingué. Le comité d'organisation a été présidé par M. Hodgson Pratt ; il y avait de nombreux délégués d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark et d'autres pays.

Le mardi matin, dit le correspondant de l'*Univers*, on a discuté le sujet de la paix, au point de vue religieux et de la fraternité humaine, selon qu'il le portait le programme. Une douzaine de mémoires avaient été présentés au congrès sur cette question ; les secrétaires en ont donné l'analyse. L'auteur de l'un de ces mémoires citait un canon préparé pour le concile du Vatican, et dont M. Hodgson Pratt a donné lecture au congrès :

“ Si quelqu'un dit que les lois humaines ne tirent pas leur valeur et leur vertu obligatoire de la loi divine, ou qu'il y a deux morales, l'une pour les hommes publics et les gouvernants, l'autre pour les hommes privés et les gouvernés, qu'il soit anathème. ”— Cette lecture fut accueillie par les vifs applaudissements de l'assemblée.

“ La première séance de mercredi a été employée à l'étude du contrôle national sur la déclaration de guerre... Après trois jours de discussion, une motion provoquée par M. l'abbé Defourny a été adoptée. Le congrès recommande “ l'établissement de cours juridiques, pour examiner et juger toutes questions de nature à causer la guerre. Ces cours auront le droit de connaître de toutes les informations que le pouvoir exécutif peut posséder. “ Le jugement de la cour, sa sentence motivée, portant demande de réparation du tort commis, devra être notifié à l'autre partie et au peuple de ce pays, communiqué aussi au peuple du pays où la cour se tient, ainsi qu'aux autres puissances. ”

“ Il y a tout lieu d'espérer que la conférence interparlementaire

qui se réunit à son tour à Londres et sera saisie de cette même question, la résoudra de la même manière, et nous ne tarderons pas à voir introduire dans les assemblées législatives des propositions de loi pour instituer ces cours juridiques dans chaque nation. Notre Saint-Père Léon XIII, l'a dit dans sa mémorable allocution consistoriale du 11 février 1889 : " C'est en communiquant aux " barbares les lois de la justice, que l'Eglise les a détournés des " habitudes féroces de la guerre, et les a tournés vers les arts de " la paix."

" Le concile du Vatican faisait repromulguer ces lois et réclamer le rétablissement de ces cours juridiques, lorsqu'il fut interrompu par le canon."

\* \* \*

Les journaux religieux continuent la revue des divers projets de conciliation entre le gouvernement italien et le Vatican. M. Toscanelli, dont nous avons déjà parlé, indique les moyens de réduire le Pape à une conciliation, et ses conseils, disent les *Annales Catholiques*, sont d'une extravagance remarquable. La plupart des écrivains libéraux italiens tombent dans cette grande erreur, de croire qu'un jour l'Italie pourrait exercer des droits directs sur la nomination du Pape."

" La Papauté, dit l'abbé L. Gayet dans une étude sur *le grand schisme d'Occident*, la Papauté ne peut être nationale, elle doit être internationale. Il ne faut pas espérer qu'elle puisse être régionale ; elle ne doit pas cesser d'être universelle. L'Italie aura beau déclarer que la question de ses rapports avec le Pape est d'ordre purement intérieur : une formule ne change pas les situations. Il y a un fait qui persiste malgré tout : c'est que la Papauté n'est pas une institution italienne, qu'elle n'est pas aujourd'hui dans une condition normale, et que l'Eglise catholique en ressent du malaise."

Citons encore, parmi les écrits aux tendances conciliatrices : *La Diplomatie vaticane et la question du pouvoir temporel*, sous la signature pseudonyme Angelo-Andrea di Pesaro ; *Choses vieilles et espérances nouvelles*, par Roberts Stuart.

" En conclusion, dit M. P. Chantrel dans les *Annales Catholiques*, la note dominante de tous ces conservateurs italiens doublés d'un sentiment de conciliation, c'est que l'Eglise est hors de sa voie, qu'elle doit se désintéresser de tout pouvoir temporel, et laisser à l'Italie tout le bien mal acquis.

" Or, la solution la plus naturelle qui se présente, c'est la satisfaction des revendications du Pape ; et tant que le Pape ne verra pas cette satisfaction, il aura le droit de protester au nom de l'Eglise, dont il représente les droits."

\* \* \*

En France, on sait que la collation des grades universitaires est réservée à l'Université de l'Etat. Le règlement nouveau, pro-

posé par M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, et accepté par le Conseil supérieur, oblige chaque candidat à fournir au jour de l'examen son "livret scolaire," sans établir aucune différence entre les livrets au point de vue de l'origine, qu'ils soient délivrés par des établissements libres, ou par les établissements de l'Etat, ou même par des professeurs particuliers. L'appréciation des notes est laissée au jury.

Malgré la violence des passions déchaînées depuis dix ans, dit l'abbé Jaugey dans son journal *Le Prêtre*, les professeurs des facultés de l'Etat ont fait preuve, le plus souvent, d'une impartialité qui n'était pas sans courage, et dont il faut leur savoir gré.

" Cette impartialité, il faut le reconnaître, a notablement diminué les inconvénients de l'inique monopole réservé à l'université de l'Etat ; elle a permis ce splendide épanouissement de l'enseignement secondaire chrétien, dont nous sommes les témoins, et qu'attestent les plus récentes statistiques. La population des lycées et collèges universitaires diminue, depuis deux ans, malgré les sommes considérables que l'Etat dépense pour leur entretien, tandis que celle des établissements libres augmente, malgré les lourds sacrifices que l'enseignement primaire chrétien impose aujourd'hui à la générosité des particuliers.

\*\*\*

Parmi les nombreux établissements français qui se recommandent aux familles chrétiennes pour l'enseignement supérieur, il faut mentionner le collège Stanislas, dirigé à Paris par des ecclésiastiques, bien qu'il soit rattaché à l'Université de l'Etat par un contrat particulier. Ce collège est admis à participer au concours général entre les lycées de Paris et de Versailles. Déjà l'année dernière, Stanislas tenait la tête du concours ; il en est de même cette année. Stanislas enfonce tous les lycées ; il faut observer que chaque classe de Stanislas, tout en comptant plus de lauréats que les classes correspondantes des lycées Condorcet et Louis-le-Grand, compte moitié moins d'élèves.

\*\*\*

La situation politique est fort tendue dans la république Argentine : l'inquiétude augmente : il est question d'une nouvelle émission de 50 millions de dollars en papier monnaie, et d'une nouvelle loi sur le cours forcé.

# LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

## PSAUME VI.—DOMINE, NE IN FURORE

“ On ne peut rien imaginer, dit M. Vigouroux (*Manuel biblique*, tome II, no 678), de plus tendre, de plus touchant et de plus profondément triste que ce psaume. Il faut cependant remarquer que, quoiqu'il puisse très bien être mis dans la bouche d'un pécheur repentant, il n'a pas été composé par un pécheur, mais par un infortuné sous le poids de l'oppression. Il ne renferme aucune allusion directe à des péchés commis”. C'est la prière qu'un affligé adresse à Dieu pour qu'il écarte de lui l'affliction.

David, dont le cœur de père et de roi était profondément attristé par la révolte d'Absalon et d'une partie de son peuple, et dont le corps était exténué par la maladie, fait d'abord un touchant appel à la miséricorde de Dieu, et désire que ses afflictions ne soient pas un châtement infligé par la colère divine (2-4). Puis, réclamant la consolation et la délivrance, il insinue que la gloire de Dieu et sa profonde tristesse sont des motifs suffisants pour être secouru (5-8). Assuré d'être exaucé, il éclate enfin en accents de triomphe : il ne craint plus ses ennemis, et désire les voir chargés de confusion (9-11).

*Paraphrase.*—<sup>2</sup> Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur et ne me châtiez pas dans votre colère ; en d'autres termes, frappez-moi, mais que vos coups ne soient pas une punition, qu'ils soient seulement une épreuve. <sup>3</sup> Ayez pitié de moi, Seigneur, car je suis malade ; guérissez-moi, Seigneur, car le trouble m'a saisi jusqu'au fond des os, qui sont ébranlés, <sup>4</sup> et mon âme est toute troublée. Mon affliction est donc extrême. Mais, vous, Seigneur, jusqu'à quand m'abandonnerez-vous ?

<sup>5</sup> R Venez promptement à moi, Seigneur, qui semblez me délaisser ; et délivrez mon âme : sauvez-moi par un effet de votre miséricorde. <sup>6</sup> Car nul dans la mort ne se souvient de vous, et dans les limbes qui vous glorifiera ? Si vous me laissez mourir, je ne pourrai plus chanter vos louanges. Je me suis lassé à force de gémir ; je baignerai toutes les nuits mon lit de mes pleurs, j'arrosrai ma couche de mes larmes. <sup>7</sup> Mon œil a été troublé à cause de la fureur dans laquelle je suis entré : selon l'hébreu, il a été obscurci, enténébré par la douleur ; j'ai vieilli d'ennui et d'angoisse au milieu de tous mes ennemis.

<sup>8</sup> Désormais retirez-vous de moi, vous tous, artisans d'iniquité, il ne vous sera plus permis de me nuire, car le Seigneur a exaucé la voix de mes pleurs. <sup>9</sup> Oui, le Seigneur a entendu ma supplica-

tion, le Seigneur a accueilli ma prière. " Que tous mes ennemis donc rougissent de honte et soient saisis d'un profond étonnement à la vue du secours que Dieu m'a apporté ; qu'ils reculent et s'enfuient, couverts de confusion et d'opprobre.

APPLICATIONS LITURGIQUES.—Aux Matines du dimanche, le prêtre peut, en se substituant à la personne du psalmiste, s'appliquer la lettre de ce cantique. Toujours, il peut demander à Dieu d'être délivré de ses afflictions spirituelles ou corporelles, et dire : " Je ne refuse pas vos corrections, ô mon Dieu, j'en connais l'utilité et le prix. Éprouvez-moi, mais ne m'accablez point : purifiez-moi, mais sans me briser ; châtiez un fils avec la tendresse d'un père, et ne m'écrasez pas en coupable avec la rigueur du juge " (Du-guet). Après un exposé de ses misères, bien propre à exciter la compassion divine, il peut reprocher amicalement au Seigneur l'abandon dans lequel il le laisse, et demander la délivrance de ses maux, afin que la miséricorde de Dieu apparaisse plus manifestement, afin qu'il ait un nouveau motif de le louer encore. Que Dieu ait donc pitié de son extrême tristesse et de sa désolation ! Déjà, il a exaucé ses prières ; déjà, il a entendu sa demande ; déjà, il lui a accordé le triomphe sur ses ennemis, qui n'ont plus qu'à fuir ignominieusement.

Cette prière d'un affligé convient bien à la Mère de douleur. Aussi, à la fête des Sept-Douleurs, l'Eglise la place-t-elle sur les lèvres de Marie, debout au pied de la Croix. Cette Vierge toute pure demande à juste titre que ses afflictions soient une épreuve et non une punition. Elle languit de tristesse et d'angoisse, son âme est toute troublée. Dieu semble l'avoir abandonnée, et elle se plaint à lui de cet abandon apparent : *Anima mea turbata est valde ; sed tu, Domine, usquequo ?* (antienne). Si la consolation lui vient, la bonté de Dieu en sera exaltée, et elle pourra le remercier hautement de cette faveur. Elle décrit ses douleurs, et se réjouit à la douce pensée qu'elle est exaucée, et qu'elle verra bientôt le triomphe de Son Fils sur tous ses ennemis.

" A l'office des Morts, les âmes du purgatoire, ou l'Eglise en leur nom, implorant la miséricorde divine. Elles demandent que Dieu, cédant du strict droit de sa justice et n'écoutant que la tendresse de son cœur, les tire du lieu où elles subissent des tourments mérités. Pour faire agréer leur pressante requête, elles exposent l'extrême affliction à laquelle elles sont réduites, la gloire secondaire dont Dieu se prive, en ne leur permettant pas de le louer au ciel. Qu'il ne les oublie donc pas et les délivre : *Converte, Domine, et eripe animam meam, quoniam non est in morte qui memor sit tui* (antienne). Elles expriment aussi leur regret des péchés qui les retiennent encore captives, rappellent leurs larmes, et terminent par un cri d'espérance et de joie, puisque leur prière est exaucée, et par un vœu pour la conversion des pécheurs.

Le psaume vi est le premier des pénitentiels. Ainsi entendu, il est, comme le dit Bellarmin, la prière du pécheur touché de la crainte de la justice divine, et brûlant de se réconcilier avec Dieu.

Seigneur, ne traitez pas un pécheur repentant suivant toutes les rigueurs de votre justice, car s'il y a dans mon péché, dit Massillon, une insolence qui vous irrite, il y a aussi un poison qui me tue. Je suis autant malheureux que coupable, plus digne par conséquent de votre pitié que de votre colère. Ma faiblesse, c'est mon penchant au mal, ma lâcheté, mon inconstance pour le bien ; mon mal, c'est le péché. Il a pénétré les forces vives de mon âme, qui en est tout ébranlée ; guérissez-m'en. Jusqu'à quand me tiendrez-vous rigueur, m'abandonnerez-vous, vous éloignerez-vous de moi ? Revenez à moi, tirez mon âme de l'esclavage du péché, sauvez-moi par pure miséricorde. Ne me laissez pas aller dans l'enfer éternel, où je ne me souviendrais plus de vous que pour vous haïr et blasphémer votre nom, où je ne pourrais plus vous louer, et serais sans espérance de repentir et de conversion. Considérez mes fréquents gémissements, et mes larmes abondantes et amères. Chaque nuit je pleure et pleurerai mes fautes, ma couche sera inondée de larmes et ma vue troublée ; le repentir m'a déjà vieilli. Mais, je le sais, vous n'êtes pas sourd à la voix de mes pleurs, Seigneur, ma prière a été entendue et agréée. Eloignez donc de moi désormais, artisans d'iniquité, complices de mes péchés, Dieu m'a exaucé. Que tous ceux qui ont travaillé à ma perte éternelle rougissent et s'étonnent, en apprenant que Dieu m'a pris en pitié et m'a pardonné.

(à suivre)

E. MANGENOT,

*Professeur d'Écriture Sainte*

---

**Nouveau manuel de l'association du Rosaire-vivant**, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-32.....Prix : 15 cts

**Directoire et formulaire des confréries du Rosaire**, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-32.....Prix : 15 cts

**Précis de l'association du Rosaire-vivant**, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-32.....Prix : 10 cts

**Étude et documents sur le Rosaire-vivant**, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-18.....Prix : 10 cts

**Le Chapelet de six dizaines**, autrement dit de Sainte-Brigitte, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-32.....Prix : 15 cts

**Élévations sur les mystères du saint Rosaire**, par le R. P. Rousseau, des frères-prêcheurs. 1 vol. in-18 relié 50 cts

**Les Mystères du Rosaire**, proposés pour l'adoration du très saint Sacrement, par le R. P. Tesnière. 1 vol. in-18.....40 cts

# LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

## CONSTITUTION *DEI FILIUS*

### PROLOGUE

Nous avons dit que la foi catholique est la croyance aux vérités révélées, qui doit être professée par tous les membres de l'Eglise.

Mais l'Eglise ne propose-t-elle point à notre foi toutes les vérités révélées ? Elle le fait assurément, puisqu'elle garde infailliblement le dépôt complet de la révélation. Mais si elle propose toutes les vérités révélées à notre foi, sa proposition ne porte pas explicitement sur chacune d'elles. Aussi y a-t-il lieu de distinguer entre la *proposition implicite et générale* que l'Eglise nous fait de toutes les vérités révélées, et la *proposition explicite* qu'elle nous fait de chacune d'elles. Elles nous propose implicitement toutes les vérités révélées dans ces formules : " il faut croire ce qui est révélé ; ... ce que contiennent l'Ecriture et la Tradition ; ... ce que l'Eglise enseigne comme révélé. " Mais, parmi les vérités révélées, il en est un assez grand nombre qu'elle propose explicitement et en particulier à notre foi. C'est ainsi que, par la définition de Pie IX, elle a proposé à notre foi le dogme de l'Immaculée Conception. Or la foi catholique consiste à croire implicitement tout ce que l'Eglise propose implicitement à notre foi, et à ne rejeter explicitement aucun des points qu'elle nous propose explicitement. Pour que quelqu'un perde la foi catholique et devienne hérétique, il faut donc, ou bien qu'il refuse de croire en bloc l'ensemble des vérités enseignées par l'Eglise comme révélées, ou bien qu'il refuse de croire en particulier un dogme déterminé qu'elle propose à notre foi, comme celui de l'Immaculée Conception. — Il suffit, du reste, qu'il commette l'une ou l'autre de ces deux fautes. Quelqu'un ne resterait donc pas catholique, si, par impossible, il déclarait admettre tous les points particuliers explicitement proposés à notre foi par l'Eglise, mais refusait son adhésion au reste de la révélation prise dans son ensemble. Il y aurait d'ailleurs en cela une contradiction manifeste : car l'Eglise enseigne explicitement, à titre de dogme de foi, qu'elle garde infailliblement toutes les vérités révélées ; elle enseigne au même titre qu'on est tenu de croire toutes les vérités révélées sans exception, à cause que l'autorité de Dieu qui les révèle s'étend à toutes.

On se tromperait donc, si l'on pensait que la *foi catholique* qui fait l'objet de la Constitution *Dei Filius* ne s'étend qu'aux vérités

particulières explicitement proposées à notre foi : elle s'étend aussi d'une manière implicite à l'ensemble des vérités révélées.

Néanmoins, si quelqu'un rejette une vérité particulière qui est contenue dans la révélation, mais que l'Eglise ne propose pas explicitement à notre foi, il ne devient pas hérétique, pourvu qu'il fasse profession de croire en général tout ce qui est renfermé dans la révélation et dans la tradition. Un catholique qui aurait rejeté, il y a soixante ans, le dogme de l'Immaculée Conception, n'aurait donc point pour cela cessé d'appartenir à l'Eglise. Ce catholique aurait cru, en effet, tout ce que l'Eglise proposait alors à la foi de ses enfants.

Comme la proposition de l'Eglise rend certaine pour tous la révélation des points sur lesquels elle porte, et que l'Eglise seule est infaillible pour nous déclarer ce qui est révélé, il s'en suit que la foi catholique consiste à croire tous les points dont la révélation est certaine pour tous.

La foi catholique n'est donc pas autre chose que la foi divine, en tant que celle-ci porte, soit implicitement soit explicitement, sur tous les points dont la révélation est certaine pour tous, en vertu de la proposition de l'Eglise.

Aussi n'est-il pas étonnant que la Constitution *Dei Filius* traite de la foi divine, quoique son titre annonce qu'elle a pour objet la foi catholique. La foi catholique n'est pas autre chose, en effet, que la foi divine s'appliquant, en général, à tout ce qui est révélé, et en particulier, aux vérités déterminées dont la révélation est certaine aux yeux de l'Eglise.

Quelques lecteurs se diront peut-être que, s'il en est ainsi, le saint Concile aurait pu se contenter d'intituler sa constitution : *Constitution sur la foi*, sans ajouter le mot CATHOLIQUE. Il nous semble à nous aussi qu'il aurait pu le faire. La foi divine, appelée simplement *foi*, est, en effet, celle qui adhère aux vérités révélées, à cause de l'autorité de Dieu qui les a révélées ; et la foi catholique est celle qui adhère aux vérités proposées par l'Eglise comme révélées, à cause de la même autorité de Dieu qui les a révélées. Or, du moment que l'Eglise est infaillible dans la proposition qu'elle nous fait des vérités révélées, toutes les vérités qu'elle nous propose comme révélées le sont certainement ; par conséquent tout ce qui est de foi catholique est de foi divine. Notre Constitution aurait donc pu être intitulée : *Constitution sur la foi*.

Néanmoins il valait mieux l'intituler : *Constitution sur la foi catholique* ; et cela pour plusieurs raisons. Indiquons-en trois.

1° Aux yeux de l'Eglise, il n'y a de certainement révélées que les vérités qu'elle propose comme telles.

2° Il importait, en outre, de bien marquer, qu'en affirmant la certitude et le caractère obligatoire de la foi, le saint Concile n'entendait point par foi, les opinions professées quelquefois comme certaines par des écoles théologiques, mais qu'il entendait uniquement la foi de l'Eglise elle-même.

3° Enfin la Constitution parle, dans son chapitre troisième, du

rôle de l'Eglise par rapport à la foi de ses enfants : or cette foi n'est pas seulement une foi divine ; mais une foi catholique.

Le titre donné par les Pères du Vatican à la Constitution *Dei Filius* est donc parfaitement justifié.

### 2 Suscription du Souverain Pontife.

*“ Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec l'approbation du Saint Concile, pour perpétuelle mémoire.*

C'est le Souverain Pontife qui promulgue personnellement les définitions du Saint Concile. Ce rôle appartient, en effet, au chef du corps épiscopal. Comme saint Pierre prenait la parole, au milieu des apôtres, c'est son successeur qui doit déclarer à l'Eglise ce que lui, et ses frères réunis en corps, définissent et décrètent. Sa primauté lui assure en tout une place qui le détache des autres et le met au-dessus d'eux. Non seulement c'est lui qui convoque le Concile et le préside par lui même ou par ses légats ; il lui appartient encore d'en confirmer les décisions, s'il n'a pas assisté aux sessions où elles ont été portées, et de les promulguer, s'il les a prises avec les évêques.

Aussi les conciles qui n'ont pas eu l'honneur d'être présidés par le Pontife Romain lui ont-ils tous demandé la confirmation de leurs actes ; et parmi ces actes, l'Eglise n'a reconnu force de définition ou de lois qu'à ceux-là seuls qui ont été approuvés par le successeur de saint Pierre. C'est pourquoi encore les décrets des conciles présidés par le Pape sont toujours portés en son nom. Les collections de conciles en font foi pour tous les décrets dont la suscription a été conservée jusqu'à nous. Cette suscription est partout celle du Pape. La suscription placée en tête des constitutions du Concile du Vatican est donc conforme à la tradition. Elle avait été employée au quatrième concile de Latran, au premier concile général de Lyon, au concile de Florence, et enfin au cinquième concile de Latran, le dernier qui ait été présidé par un Souverain Pontife.

## II.—ASSISTANCE QUE JÉSUS-CHRIST DONNE A SON EGLISE PAR LES CONCILES

Un livre, ou plutôt un pamphlet, publié en Allemagne sous ce titre : *Le Pape et le Concile*, par Janus, avait prétendu qu'un concile ne pouvait produire aucun fruit dans les conditions qui sont faites aujourd'hui à l'Eglise. Il en donnait pour preuve le Concile de Trente “ dont les résultats, disait-il, étaient demeurés si loin en arrière des réformes réclamées et espérées ”.

Mgr Pie (*Instruction synodale citée*) laisse entendre que ces calomnies ne furent pas complètement étrangères aux motifs, qui déterminèrent les Pères du Vatican à rappeler l'assistance que Jésus-Christ a donné à son Eglise par les conciles, et en particulier par celui de Trente. Il était naturel, du reste, d'affirmer en tête d'un premier décret la raison des solennelles assises tenues par l'épiscopat ; or, cette raison se résumait tout entière dans les heu-

reux résultats qu'on en attendait pour l'Eglise, à cause des promesses de Jésus-Christ et de l'histoire des conciles précédents.

Telle est donc la première pensée exprimée dans l'introduction de notre constitution. Deux points y sont mis en relief et doivent nous arrêter un instant : 1. l'assistance que Jésus-Christ donne sans cesse à son Eglise ; 2. le rôle que les conciles, et en particulier celui de Trente, ont eu dans cette assistance.

### 1° Assistance donnée par Jésus-Christ à son Eglise

“ Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu et le Rédempteur du genre humain, se préparait à retourner vers son Père céleste, il promit d'être avec son Eglise militante de la terre, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. Aussi n'a-t-il manqué, en aucun temps, de soutenir son épouse bien-aimée, de l'assister dans son enseignement, de bénir ses œuvres, et de la secourir dans ses périls.”

Ce texte n'a pas besoin d'explication. Faisons seulement ressortir la justesse et la suite des pensées. Elles reposent toutes sur la promesse de Jésus-Christ, qui est rappelée ici : “ *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, apprenez leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.*”

Cette promesse se réalise certainement, puisqu'elle est faite d'une manière absolue, et qu'un Dieu ne peut manquer à ses engagements. Or, que promet Jésus à ses apôtres, lorsqu'il leur dit : “ *Je serai avec vous* ” ? Il nous est facile d'en juger par les autres passages de l'Ecriture où Dieu adresse les mêmes paroles à ceux qu'il charge d'une mission difficile. Dans tous ces passages, elles expriment la promesse que Dieu leur donnera les moyens d'accomplir cette mission. “ *Qui suis-je, moi, dit Moïse (Exod., III), pour aller trouver Pharaon et tirer les enfants d'Israel de l'Egypte ?* ” Et Dieu, qui l'envoie, le rassure en ces termes : “ *Je serai avec toi. — Je serai avec toi, et tu mettras Madian en pièces, comme tu ferais d'un seul homme* ”, répond encore Jéhovah aux difficultés que lui fait plus tard Gédéon, dans une circonstance analogue. (JUDIC. VI ; cfr ISAI. XLIII ; JEREM., XV ; JUDITH, VI). En adressant les mêmes paroles aux apôtres, chargés par lui d'une mission plus difficile encore que celles de Moïse et de Gédéon, Notre-Seigneur leur assure donc que, par son assistance, ils accompliront bien cette mission : et cela, non pas seulement jusqu'à leur mort et par eux-mêmes, mais encore jusqu'à la fin des siècles, par leurs successeurs ; car cette charge d'enseigner et de baptiser doit être remplie sur la terre d'une manière visible, c'est-à-dire par des hommes vivants qui représentent Jésus-Christ dans l'Eglise militante : *Christus, ad Patrem caelestem rediturus cum Ecclesia sua in terris militante, usque ad consummationem sæculi futurum se esse promisit*. Il leur donne donc les moyens de remplir le ministère qu'il leur confie, et

cela, non pas de temps en temps, mais perpétuellement et à chaque instant : *omnibus diebus*. Il sera par conséquent pour l'Eglise, suivant la belle comparaison de saint Paul (Eph., v, 25), comme un époux qui aime son épouse, qui ne s'en sépare jamais, et qui accomplit avec elle la mission de constituer une seule et même famille. *Quare dilectæ sponsæ præsto esse nullo unquam tempore destitit*. Lui donner des enfants par le baptême : *baptisantes eos* ; les élever en vrais chrétiens, en leur enseignant toute sa doctrine et leur apprenant à l'observer : *docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis*. Voilà les fonctions qu'il confie aux pasteurs au milieu de cette famille. Il les assistera donc dans cet enseignement, si bien qu'ils nourriront toujours l'Eglise de la véritable doctrine de Jésus-Christ : *assistere docenti* : il bénira la direction qu'ils lui imprimeront et toutes les œuvres qu'ils entreprendront pour elle : *operanti benedicere* : il leur viendra particulièrement en aide aux heures difficiles : *periclitanti opem ferre*. Et notre Constitution rappelle que Jésus-Christ n'a jamais manqué à ces engagements.

(A suivre.)

J. M. VACANT,

Professeur de théologie.

---

**Explication des quinze mystères du Rosaire**, par M. l'abbé Bletton. 3 volumes in-18.....Prix : \$1.00

**Manuel du très saint Rosaire**, par le R. P. Pradel, 5ème édition. 1 volume in 18.....Prix : 40 cts

**Mois de Marie et du Rosaire**, couronne des quinze samedis, par M. l'abbé Théric de Macon de Monchevray. 1 vol. in-18.....38cts

**Petit Manuel de la dévotion du Rosaire**, par M. l'abbé Ch. Girard, 1 vol. in-32.....Prix : 15 cts

---

Si je ne sens pas le soleil au fond de ma vallée, dois-je me fâcher qu'il réjouisse les côteaux. L'envie, dit l'Esprit Saint, est la pourriture des os ; rampante, hypocrite, inflexible et hargneuse, cette passion ne laisse pas de repos au cœur quelle dévore. C'est le vautour qui rongerait Prométhée. Semblable à Satan, dont le bonheur de nos pères augmentait le supplice, l'envie se dit en maudissant son père : je ruinerai cette félicité, j'abaisserai cette grandeur, je tarirai ces louanges soit par des raisonnements subtils, soit en noircissant cette réputation dont l'éclat me fait mal. (*Mosaïques chrétiennes* 1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

# LA DERNIERE BATAILLE.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE MORÈS.

Mon cher ami,

Votre nom avait sa place marquée d'avance en tête de ce livre.

Vous avez donné un noble exemple en venant, vous le fils d'une illustre race, lutter avec nous pour la cause sociale, pour la cause de la Fraternité et de la Justice.

Le peuple ne s'y est pas trompé, et vous n'avez pas oublié quelles acclamations enthousiastes vous ont salué, vos amis et vous, lorsque, à la réunion de Neuilly, vous avez mis votre main dans celle des travailleurs en leur disant : " Camarades, l'heure est sombre ! la France a besoin de tous les dévouements. Voulez-vous que nous combattons encore côte à côte, comme au temps où gentilshommes et plébéiens mêlaient leur sang sur les champs de bataille, pour constituer la Patrie française, que le Juif est en train de détruire. "

La salle Galice est au fond de la banlieue parisienne, et cependant le bruit de cette réunion a retenti dans toute l'Europe.

Chacun a senti qu'il s'était passé là quelque chose de généreux et de grand, quelque chose qui nous arrachait un peu à tous ces sales tripotages parlementaires, à ces marchés de conscience, à ces négociations entre politiciens et banquiers, à l'éccœurant et monotone train de la vie présente.

Vous aviez le droit de parler haut devant tous, car votre jeunesse pourrait être donnée en exemple à plus d'un. Riche, comblé de tous les dons, brillant officier, vous avez voulu vivre, au milieu des pionniers de la libre Amérique, de la rude et virile existence des héros de Fenimore Cooper. Vous avez quitté ce Paris qui vous aimait pour votre belle humeur et votre esprit, ce Paris où la destinée vous avait préparé un lit si luxueux et si doux, pour aller planter votre tente aventureuse à la lisière des forêts vierges, sur un sol encore à moitié sauvage, où l'homme ne vaut que par lui-même, et ne peut compter que sur lui-même...

Vous avez rapporté de vos voyages une âme plus humaine et plus moderne que celle de nos hommes politiques, qui s'épuisent en inutiles redites sur des événements accomplis, qui s'étiolent et dessèchent sur place dans l'atmosphère factice des coteries. En ces pays, où l'activité individuelle se développe sans entraves, vous avez pu apprécier combien, en réalité, la valeur du travail de l'homme est supérieure à celle de l'argent... Maintenant, vous riez de bon cœur de la peur de ces conservateurs qui tremblent à l'idée de perdre Rothschild, comme l'enfant à l'idée de perdre sa nounou, et qui s'écrient, ainsi qu'osait l'imprimer un journal : " Que deviendrons-nous si notre bienfaiteur nous abandonne ? "

Le livre en tête duquel je mets votre nom paraîtra peut-être un peu triste à votre âme enthousiaste et croyante ; j'apprends qu'il ne soit que trop vrai, et, en tout cas, je vous affirme qu'il est sincère.

La sincérité, c'est notre héroïsme à nous. C'est par là uniquement que se décèle une œuvre d'art. Si mes livres ont fait quelque bien, s'ils ont éveillé des pensées dans quelques intelligences, s'ils ont raffermi quelques âmes, c'est qu'étranger à toute ambition personnelle, dégagé des considérations multiples qui enlèvent leur liberté aux hommes d'aujourd'hui, j'ai peint la vie de mon temps telle qu'elle m'apparaissait.

Des milliers d'êtres ahuris ou désorientés par tous les mensonges de la Presse juive, assistant sans y rien comprendre au spectacle de la dissolution actuelle, m'ont su gré de les aider à voir clair.

Pour les générations qui grandissent, ce sont des instruments de travail intellectuel que ces livres où j'analyse les événements d'une plume toujours véridique, où je montre les causes cachées de faits qui semblent obscurs, où je démonte les ressorts de la machine, afin d'expliquer à tous comment l'organisme social fonctionne en mode subversif.

Un homme racontant cette fin de siècle qu'il a vue, traduisant, sans esprit de parti, sans déclamation vaine, l'impression qu'il a ressentie de tout ce qui se passait autour de lui,—voilà mon œuvre, voilà comment la Postérité la jugera.

Aussi cette fois, j'ai imité les imagiers du temps jadis, qui se représentaient dans un angle de leur cathédrale, ou les artistes qui se sont peints eux-mêmes dans un coin de leur tableau, et j'ai mis un peu de moi-même dans ce volume de la 45e année, qui clôt une phase de ma vie de travail.

Vous verrez là les débuts après de votre ami l'écrivain, et vous saurez quelque chose des siens. C'étaient de bonnes gens, tous "du sang de France", pour employer le mot de Jeanne d'Arc que notre vaillant Jacques de Biez aime à citer ; ils n'ont pas dérobé le bien du prochain. Avec vous, d'ailleurs, nous sommes en famille, tous descendants de croisés ; il y a eu beaucoup de monde en effet aux Croisades.....Si les Vallombrosa, les de Luynes, les d'Uzès et les Kervéguen y sont allés à cheval, les Buchon et les Drumont, du caractère dont je nous connais, ont dû y aller aussi, seulement ils y seront allés à pied, et, comme ils étaient modestes comme moi, ils se seront perdus dans la foule.

En ce volume, qui complète en certains points la FRANCE JUIVE et la FIN D'UN MONDE, je me suis efforcé surtout de décrire et de fixer en ses traits essentiels la période toute particulière que nous traversons, période de découragement, d'affaissement, de prostration. Démoralisé par la république juive, qu'il subit depuis dix ans, le pays semble n'avoir plus d'énergie pour réagir, et tout se réduit à des manifestations scripturaires ou verbales. Le Juif triomphe, mais il ne peut plus agir dans l'ombre, faire mouvoir

comme autrefois les marionnettes au fond de la coulisse, se dissimuler derrière des paravents ou des écrans ; il est visible à l'œil nu pour tout le monde, il est directement mis en cause, en un mot il est dépouillé du mystère qui faisait sa force, ce qui veut dire qu'il est perdu...

Il me semble parfaitement inutile, mon cher ami, de répéter une fois de plus que nous n'avons jamais poursuivi contre les Juifs une campagne religieuse.

Tout ce que nous pourrions dire n'empêchera jamais les journaux dévoués à Israël de reproduire la même accusation mensongère. Quand on est gêné pour répondre à ce que dit un adversaire, il est tout indiqué de répondre à ce qu'il ne dit pas ; c'est l'A B C de la polémique. Guerre religieuse, c'est l'argument classique, inévitable, obligatoire contre nous, et nous pourrions réciter d'avance l'article que les feuilles soi-disant libérales publient imperturbablement toutes les fois qu'il s'agit de nous. "Intolérance, fanatisme, préjugés d'un autre âge."

Cette argumentation, que je connais par cœur et qui ne repose absolument sur rien, n'a guère le don de m'émouvoir. J'avoue cependant que j'ai un serrement de cœur lorsqu'un homme comme Cornély, dans son désir de complaire aux Juifs, emploie de pareilles armes ; mais ici c'est une affaire de sentiment. Quand on a eu plaisir, jadis, à serrer la main d'un camarade, c'est toujours avec tristesse qu'on le voit commettre un acte bas ; et c'est commettre un acte bas que d'attribuer à un écrivain ou à un parti, des idées que démentent tous les livres de cet écrivain et toutes les déclarations de ce parti.

Par respect pour sa réputation méritée d'homme d'esprit, M. Andrieux, dans la conférence qu'il a faite au boulevard des Capucines sur la QUESTION JUIVE, a eu le bon goût de ne pas rééditer ces sornettes, et je suis heureux de l'en remercier.

Sur ce point, il ne peut y avoir aucun doute pour tout homme impartial.

Si vous voulez toute ma pensée, mon cher ami, je ne vous cacherai pas que cette plaisanterie juive me paraît parfois amusante ; c'est d'un comique assez grossier, sans doute, mais qui dilate quand même la rate. Nous n'avons ni écrit ni prononcé un mot contre la religion d'Israël ; le Juif se campe devant nous et vomit sur notre culte toutes les abominations imaginables ; il couvre de boue nos Sœurs de Charité, qui sont des Françaises après tout, les sœurs ou les cousines de beaucoup d'entre nous ; il les attaque dans les sentiments les plus délicats de la femme, dans leur pudeur de vierge ; il les accuse faussement de toutes sortes d'abominations ; il poursuit nos vieux prêtres des plus immondes calomnies ; il regrette qu'on n'en ait pas fusillé assez...

Quand il a fini, quand il a vidé son panier à ordures, le Juif se tourne vers nous, qui, encore une fois, n'avons rien dit ni sur les rabbins, ni sur les fêtes juives, ni sur Peçah, ni sur Souccoth, ni sur Rosch Haschana, ni sur Rosch Hodesch, ni sur quoi que ce

soit qui touche aux croyances des Israélites, et il s'écrie avec l'accent de la plus vive indignation : " Vous voilà, intolérants, ennemis de la foi des autres, persécuteurs ! "

La RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, L'ESTAFETTE, le PARIS, tous journaux qui vivent en bonne intelligence avec les banques et les banquiers, se mettent à faire chorus...

Si nous vivions au temps où les polémiques étaient loyales, où l'on vérifiait les textes avant de rien affirmer, j'aimerais à ce qu'un critique sérieux, M. Sarcey, par exemple, dont la bonne foi est universellement reconnue, prit la peine de vider définitivement cette question, qu'il a traitée sans la connaître bien.

Que M. Sarcey consulte mes livres, il constatera que je n'ai jamais parlé de M. Zadoc-Khan qu'avec déférence, et qu'il ne m'es jamais arrivé d'appeler les officiers juifs : PIERROTS DE SYNAGOGUE OU POLICHINELLES DE KEHILAH.

Que M. Sarcey ouvre la collection d'une feuille dirigée par un Juif, la LANTERNE, il y rencontrera à chaque instant des insultes ignobles contre nos évêques ou nos curés, qu'on appelle des EX-SOUTANÉS, des VOBISCUM, des PÈRES OMNIA, sur lesquels on piétine quand ils sont morts ; il verra avec dégoût comment on injurie nos officiers, qu'on nomme des CLÉRICAFARDS, des PIERROTS D'ÉGLISE, des POLICHINELLES DE SACRISTIE.

La conviction de M. Sarcey sera vite faite ; il dira après cet examen : " Ce ne sont pas les Antisémites qui attaquent la religion des autres, ce sont, au contraire, les Sémites... "

Sans doute, malgré l'autorité de son nom, M. Sarcey aura peine à faire passer dans un journal républicain l'article où il proclamera cette évidence, mais cet article, nous le ferons imprimer à nos frais et placarder sur les murs, et tout le monde dira : " Décidément ce Sarcey est un homme droit, quand il lui est démontré qu'il s'est trompé, il reconnaît franchement son erreur. "

La vérité est qu'à aucune époque, dans aucun pays, la question juive n'a été une question religieuse, mais toujours et partout une question économique et sociale.

Quand vous écoutez les turlutaines que vous racontent les Jules Simon et les Renan, vous n'avez pas plus l'idée de l'histoire que vous n'auriez l'idée de la structure du corps humain, en regardant les toiles peintes des baraques foraines sur lesquelles sont représentés des monstres et des phénomènes.

Les faits sont là pour éclairer tout homme d'un esprit probe qui voudra sincèrement être éclairé.

A quel moment de l'histoire l'autorité de l'Eglise fut-elle le plus unanimement acceptée ? A quel moment son influence fut-elle universellement reconnue ? A quel moment la foi fut-elle la plus vive ? A quel moment l'Eglise toute-puissante aurait-elle pu s'indigner qu'on tolérât à côté d'elle une religion qui niait la divinité de Jésus-Christ ?

Evidemment ce fut au onzième et au douzième siècle, alors que

les rois de France comme Robert le Pieux chantaient au lutrin ; à cette heure

Où, sous la main du Christ tout venait de renaître,  
Où le palais du prince et la maison du prêtre,  
Portant la même croix sur leur front radieux,  
Sortaient de la montagne en regardant les cieux.

Quelle était la situation du Juif en ce temps-là ? Il suffit, pour le savoir, d'ouvrir la VIE DE LOUIS LE GROS, écrite par Suger lui-même.

En 1131, le pape Innocent II vient à Paris et célèbre les fêtes de Pâques dans l'abbaye de Saint-Denis, dont Suger était abbé.

Tous les corps de métier, toutes les communautés, figurent dans le cortège royal, image d'une société sévèrement hiérarchisée, où chacun avait son rang. Les Juifs avaient leur place dans cette fête. Y figuraient-ils en parias, en proscrits, en citoyens dont le culte est à peine toléré, et qui sont contraints de cacher leur foi ?

Nullement.

Les Juifs sont immatriculés dans les cadres de la Patrie française. La Synagogue marche avec le rabbin à sa tête, et celui-ci, loin d'être obligé de dissimuler sa croyance dans cette cérémonie d'un caractère tout religieux, devant tous ces Chrétiens réunis, porte les rouleaux de la Thora enveloppés dans un voile précieux.

Que dit le Pape ? Il adresse, avec une paternelle douceur, un vœu affectueux à ce représentant d'une autre religion : " Que le Dieu tout puissant enlève le voile qui vous cache la vérité : AU-FERAT DEUS OMNIPOTENS VELAMEN A CORDIBUS VESTRIS !

Il est donc absolument faux que les mesures prises contre les Juifs aient jamais été inspirées par des considérations confessionnelles. Peu à peu ils avaient tout monopolisé, tout accaparé ; comme nous l'apprend Rigord, l'historien de Philippe Auguste, ils avaient conquis la moitié de Paris : FERRE MEDIETAVEM TOTIUS CIVITATIS SIBI VINDICAVERUNT.

Les Juifs exaspérèrent les indigènes ; et c'est de la colère de ces victimes que naquit l'antisémitisme d'alors comme celui d'aujourd'hui.

Il est regrettable que le phonographe n'ait pas été inventé à cette époque. On entendrait la voix d'un marchand ou d'un travailleur du XII<sup>e</sup> siècle, qui dirait identiquement ce que disent les marchands et les travailleurs du XIX<sup>e</sup> siècle : " Les Juifs nous prennent tout, ils sont partout, ils s'entendent tous entre eux contre nous. Cela ne peut pas durer comme cela ! "

Gogo, dans ces siècles lointains, n'existait pas, l'actionnaire résigné que nous connaissons n'était pas encore créé. Les hommes de cette époque étaient moins amollis, moins veules que les hommes d'aujourd'hui ; quand on les écorchait, ils criaient. Ils crièrent, ils frappèrent. Pendant deux cents ans, la Royauté fit tout pour essayer de décider les Juifs à s'assimiler au reste de la nation, à ne pas exploiter le malheureux Chrétien, jusqu'à l'épuisement.

Tout échoua ; on finit alors par reprendre ce qui avait été volé, et par expulser ceux qui avaient volé.

Quant à l'Eglise, représentée par son chef suprême, elle n'intervint jamais que pour essayer de protéger les Juifs, pour blâmer les actes de violence exercés contre eux, pour prêcher la modération à des gens mis hors d'eux-mêmes par les mauvais tours des Juifs, et qui répondaient souvent : " Très Saint-Père, ce que vous dites est très beau, mais enfin laissez-nous vivre dans un pays qui est le nôtre. Vous défendez une minorité au nom de l'humanité, c'est fort bien ; mais laissez la majorité défendre son droit à la vie. "

Sans l'Eglise il n'y aurait plus de Juifs ; les Juifs d'Europe auraient disparu comme les Peaux-Rouges d'Amérique. Il n'y a pas un écrivain qui se soit occupé du Moyen Age qui ne soit convaincu de ce fait.

Nous avons de ceci un témoignage irrécusable, le témoignage des Juifs eux-mêmes. Dans une heure de justice et de reconnaissance, les Juifs proclamèrent solennellement ce qu'ils devaient à la Papauté, c'est-à-dire à l'Eglise.

Dans la séance du 5 février 1807, le Sanhédrin, réuni à Paris par Napoléon Ier, adopta l'adresse suivante, proposée par M. Avigdor :

" Les députés israélites de l'Empire de France et du royaume d'Italie, au Synode hébraïque décrété le 30 mai dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passés aux Israélites de divers états de l'Europe ;

" Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes, et plusieurs ecclésiastiques ont fait, dans différents temps, aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis, persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés ;

" Arrêtent :

" Que l'expression de ces sentiments soit consignée dans le procès-verbal de ce jour, pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette Assemblée, pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques des divers pays de l'Europe. "

Vous voyez, mon cher ami, de quel extraordinaire aplomb sont douées les feuilles sémitiques qui prétendent que c'est l'Eglise qui a commandé les persécutions contre les Juifs.

Le souvenir du déicide a été si peu la cause déterminante des mesures de salut public, prises contre les Juifs dans le passé, que nous voyons les Musulmans poursuivre de la même haine ou plutôt se défendre avec la même énergie contre un peuple auquel ils n'avaient pas à reprocher, je crois, d'avoir crucifié Mahomet.

Ce qui précisément est intéressant pour les sociologues, pour ceux qui s'occupent de questions sociales, c'est de voir la crise

juive se renouveler dans une société où la différence de religion ne joue aucun rôle, et se renouveler identiquement dans les mêmes conditions qu'au Moyen Age, sur le terrain économique et social.

La vérité encore est que la race juive ne peut vivre dans aucune société organisée ; c'est une race de nomades et de Bédouins. Quand elle a installé momentanément son campement quelque part, elle détruit tout autour d'elle, elle coupe les arbres, elle tarit les sources et on ne trouve plus que de la cendre à la place où elle a dressé ses tentes.

Le Juif n'a pas le cerveau fait comme nous. Dans son cerveau il n'y a pas de place pour l'idée du Prochain, pour la pensée qu'il existe d'autres hommes qui aient des droits, des intérêts légitimes. Une fois qu'une convoitise s'est emparée de ce cerveau, le Juif va tout droit, il a une espèce d'hypertrophie du moi. Emporté par ce moi inexorable dont parlait Renan, alors que les Sémites n'étaient pas tout-puissants, il n'est gêné par aucun scrupule, il obéit à une sorte d'impulsion de névrosé, servie par une merveilleuse subtilité pratique.

On comprend la puissance que cette façon de concevoir la vie a donnée aux premiers Juifs qui sont entrés dans une société ouverte, confiante, détendue par toute la phraséologie humanitaire ; on s'explique qu'en moins d'un siècle ils aient fait passer dans leurs poches presque toute la fortune du pays.

Malheureusement pour le Juif, une société n'est pas un concours d'habileté ; c'est un organisme complet, où tout se tient, c'est un édifice complexe, où tout s'appuie, s'étaye, s'équilibre réciproquement.

Au premier abord il paraît très joli de pratiquer en grand l'exécrationnable science de faire des pauvres, de ruiner des milliers de petits épargnistes avec des sociétés, de troubler des milliers de travailleurs avec des spéculations sur tout ce qui sert à la vie ou à l'industrie : spéculations sur les grains, sur les cuivres, sur les sucres, sur les pétroles, sur les nitrates, sur les huiles, sur les cafés.

Encore, lorsque tous ces gens-là sont dépossédés, déracinés, déplantés, expropriés, obligés de changer de métier, réduits à l'état errant, faut-il savoir où les mettre.....

S'ils se tuaient tous, le problème serait simple, mais il en est qui ont le mauvais goût de tenir à la vie, et ils restent.

Avec un article du Code, on démontre, aux premiers qui se plaignent, que tout a été parfaitement régulier, et, pour les reconforter, les journaux opportunistes leur débitent quelques calembredaines, et leur prouvent que le triomphe du Juif est une des plus précieuses conquêtes de 89, une éclatante victoire sur les préjugés d'autrefois. Ils trouvent la plaisanterie un peu forte mais ils n'osent rien dire..... D'autres viennent, ils se reconnaissent entre eux, ils se racontent leurs malheurs... Un écrivain, inconnu la veille, flétrit ces actes antisociaux, il est célèbre le lendemain. Un orateur comme vous, parle d'un châtement nécessaire, on l'acclame...

Le Juif, en un mot, retrouve devant lui ce Prochain qui n'existant pas pour lui ; qui n'entrait pas dans son entendement, ce Prochain dont il n'a tenu aucun compte, ce Prochain qu'il a foulé aux pieds pour arriver au million...

—Vous êtes acariâtre, dit le Juif à ce Prochain. N'auriez-vous pas lu de mauvais livres : la FRANCE JUIVE par exemple ?

—J'ai lu la FRANCE JUIVE, mais je n'ai pas besoin de livres pour savoir que vous m'avez tout pris, et je trouve assez singulier de ne pas pouvoir manger dans un pays qui est le mien... Il serait peut-être temps de restituer un peu...

Que peut répondre le Juif à ces revendications ?

Il s'est mis en dehors du pacte social pour s'enrichir, il ne s'appuie sur aucun principe moral, puisqu'il sait bien que les manœuvres grâce auxquelles il a constitué, en quelques années, sa monstrueuse fortune, sont des attentats à toute morale divine et humaine, il dit :

—Nous sommes les plus rusés, c'est à nous que doit appartenir le monde.

Les autres répondent :

—Nous sommes les plus forts.

Or, on a vu des conquêtes fondées exclusivement sur la Force.

On n'a pas vu de conquêtes fondées exclusivement sur la Ruse.

Les Juifs, ces éternels recommenceurs, auront, une fois de plus, essayé d'établir, sur les autres peuples, cette domination anormale et factice, qu'ils conçoivent en dehors de toutes les lois naturelles ou sociales ; ils se heurteront, une fois de plus, aux lois primordiales qui sont antérieures à tous les codes, et qui ont pour raison d'être d'assurer à chacun le droit à la vie.

A la moindre étincelle, on voit, comme à Neuilly, la flamme des colères publiques s'élançer jusqu'au ciel, et la foule crier : bravo ! On jette de l'eau sur le feu, on achète le silence des journaux, et le feu couvre plus terrible sous la cendre...

A l'heure de la crise suprême, quand il y aura de l'électricité dans l'air, rien ne pourra sauver les Rothschild. Les Juifs auront peut-être réussi à détruire la France, mais ils mourront sous ses ruines.

Voilà pourquoi, mon cher ami, mon nouveau livre est plus modéré que les précédents.

Quand les Juifs étaient tout-puissants et que personne ne les osait attaquer, je leur ai parlé comme on parle à des oppresseurs implacables.

Aujourd'hui je leur parle avec une sorte de douceur et de pitié, comme on parle à des condamnés...

9 février 1890.

E. D.

---

**La dernière bataille**, nouvelle étude Psychologique et sociale, par Edouard Drumond. 1 vol. in-12 (78ème mille) : 90 cts

## Portrait de la Femme de Ménage, Trésor de la Famille.

---

Elle est rude, il faut en convenir, la vie de l'homme et de la femme dans les familles populaires. Sans parler de ceux chez qui la maladie, le chômage et tant d'autres causes amènent la misère et son triste cortège, quel mal a dû se donner une famille d'honnêtes ouvriers, simplement pour vivre, et à plus forte raison pour arriver, partant de rien, même à la plus modeste aisance ! Cela se voit tous les jours ; et dans notre société moderne, où les ressources sont plus nombreuses, cela se voit : que de braves ouvriers, de bons cultivateurs, de petits commerçants, parviennent, tout en élevant leur famille et en établissant leurs enfants, non pas à l'opulence, du moins à un modeste avoir, qui les garantit des privations de l'indigence et des soucis de la vieillesse ! Mais que d'années il leur a fallu ! Quel assidu travail ! quel ordre ! quelle économie ! quelle somme de vertus chez le père et la mère ! La preuve, ce sont tant d'autres ouvriers partis du même point, placés dans les mêmes conditions, mais qui ne sont arrivés à rien : pourquoi ? Le hasard, la chance, comme on dit, sont des mots vides de sens, qui n'expliquent rien. La raison, l'unique raison le plus souvent, c'est qu'il y avait là un bon ouvrier sans doute, honnête et laborieux, mais aussi une femme pourvue de ces habitudes et de ces vertus que je déclare si nécessaires.

C'est surtout dans l'intérieur des familles populaires que l'importance de la femme est immense. C'est elle, dit Mgr Dupanloup, plus encore que l'homme, qui fait les bonnes ou les mauvaises maisons. Et d'abord, comme il arrive souvent, si l'état de son mari l'occupe ou lui prend une partie plus ou moins considérable de son temps, quel surcroît d'activité ne lui faut-il pas pour venir à bout elle-même, et du ménage, qu'il importe de tenir toujours propre et bien rangé, et des soins qu'exigent les enfants, et de ce que réclame de sa coopération nécessaire l'état de son mari ? Quand on réfléchit aux choses et qu'on se met à la place de ces femmes, de ces braves mères de famille, qu'on les suit dans leur laborieuse journée du matin au soir, et qu'on voit, par le détail, tout ce qu'elles viennent à bout de faire, la prière dite et la petite toilette

achevée, le ménage en un clin d'œil arrangé et bien arrangé ; toutes choses à leur place, et bien nettes, propres et luisantes ; les repas apprêtés à point ; le mari, les enfants toujours proprement mis, jamais les vêtements déchirés ; la modeste garde-robe du père, de la mère, des enfants, parfaitement tenue, et le linge aussi ; et cela sans le secours d'aucune *bonne*, d'aucune main étrangère : je dis que c'est admirable, et que la belle dame, comme on en voit trop, dont la toilette est la grande affaire et absorbe tout le temps, oisive, ennuyée et ennuyeuse toute la journée, n'est pas comparable, malgré ses atours, en fait d'honorabilité et de respectabilité, à cette humble femme en robe de laine ou d'indienne. Et tandis que la belle dame dont je parle, paresseuse et vaniteuse, idolâtre d'elle-même, n'ayant rien dans son cœur, n'est, en somme, et malgré son esprit, qu'une femme inutile ; je dis que la femme du peuple dont j'ai esquissé la journée, la semaine, l'année, la vie tout entière, est digne d'un respect infini ; je dis qu'il y a là un fond et un déploiement merveilleux de vertus cachées, et que la femme qui agit et travaille ainsi doit avoir et effectivement dans son âme, dans son cœur, dans sa conscience, des trésors. Elle les a, sans doute parce que Dieu lui en a donné le germe ; mais nécessairement aussi parce qu'une bonne éducation et de bonnes habitudes contractées dès l'enfance, sous l'œil d'une excellente mère, les a développés et conservés.

**Le savoir-faire et le savoir-vivre**, guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles, par Clarisse Juranville, 200 gravures, 1 vol. in-12,—cart.....Prix : 40 cts

L'extrait ci-haut est de ce livre.

**La France Juive**, essai d'histoire contemporaine, par Edouard Drumont, 137ème édition. 2 vol. in-12.....Prix : \$1.75

**La France Juive devant l'opinion**, par Edouard Drumont, 38ème mille. 1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

**La fin d'un monde**, étude psychologique et sociale, par Edouard Drumont, 61ème mille. 1 vol. in-12... ..Prix : 88 cts

**La Divine Eucharistie**, extraits des écrits et des sermons du T. R. P. Eymard, fondateur de la société du très saint Sacrement. 4 vol. in-18.....Prix : \$1.75

## **Retraites pastorales et discours di-**

**vers**, par M. HAMON, curé de Saint-Sulpice, publiés par un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice. 2 vol. in-12 de xxii-522-556 pages.....Prix : \$1.75

Le biographe si autorisé qui a écrit, d'une main fidèle, la vie du vénérable M. Hamon, disait, il y a déjà douze ans : " Les sermons de retraites pastorales qu'il a laissés sont incontestablement la partie la plus achevée et la plus soignée de ses œuvres oratoires. Les devoirs de la vie sacerdotale y sont traités avec une hauteur de vue, une solidité de pensées, une pureté et une noblesse de style vraiment remarquables. C'est un admirable résumé dans lequel le pieux auteur a condensé tout ce que ses études, son esprit d'oraison, sa longue expérience, lui avaient appris relativement à ces grands objets."

Une pareille appréciation suffit à expliquer avec quelle impatience la publication de ces discours était attendue par les membres du clergé qui ont eu jadis le bonheur de goûter la parole si apostolique du pieux curé de Saint-Sulpice.

Peu d'hommes ont été préparés comme M. Hamon à ce ministère des retraites sacerdotales. Directeur de séminaire, professeur de théologie, associé pendant plusieurs années à l'administration d'un vaste diocèse, curé d'une immense paroisse, mêlé à toutes les grandes œuvres de la capitale, il dut acquérir un trésor de connaissances et d'expérience dont il faisait bénéficier les prêtres qu'il évangélisait. Aussi l'éditeur a-t-il pu écrire : " Ce livre, nous en avons la persuasion, est une bonne œuvre sacerdotale." Oui, c'est une bonne œuvre qu'un livre où le clergé pourra trouver, sur ses différents devoirs et sur la plupart des situations où il se trouve, les conseils les plus sages et les plus autorisés.

Aux sermons et aux méditations de retraites sacerdotales, on a joint quelques discours prononcés par M. Hamon dans certaines circonstances solennelles. Plusieurs de ces discours méritaient vraiment d'être conservés ; ainsi on ne lira pas sans être vivement touché, celui qu'il adressa à son peuple de Saint-Sulpice le jour des noces d'or de son sacerdoce.

**Papes et Tsars, (1547-1597),** d'après des documents nouveaux, par le P. PIERLING, S. J. In-8 de 514 pages.....Prix : \$1.88

Le livre dont nous avons à rendre compte possède un premier mérite : il traite d'un sujet qui sera absolument nouveau pour presque tous les lecteurs français. Je puis ajouter qu'il en parle d'une manière intéressante, et que, appuyé le plus souvent sur des documents inédits, il est de nature à instruire même les Russes les plus érudits.

Dans son avant-propos, l'auteur retrace brièvement l'histoire religieuse de la Russie, et montre bien jusqu'à quel point elle est éloignée de toute union avec Rome. Puis il entre dans plus de détails à partir du mariage d'Ivan III avec Zoë Paléologue. Cette union conclue à Rome développa les visées ambitieuses des Moscovites, sans faire avancer d'une ligne l'influence du Saint-Siège. Les Russes ne consentirent même jamais à devenir les alliés des autres chrétiens contre les Turcs. Leur éternel souci provenait de la lutte sans cesse renouvelée avec la Pologne : l'instinct leur faisait sentir que là était l'obstacle à leur expansion indéfinie.

Le corps de l'ouvrage commence avec l'an 1547, et s'ouvre par une mystification diplomatique dont on a peu d'exemples dans l'histoire : toute une négociation conduite à l'insu du souverain qui était censé traiter. A la suite de cet incident, plus curieux qu'important, nous entrons dans le vif du sujet. En Pologne nous assistons à la fin misérable de la dynastie des Jagellons, remplacée bientôt par le grand Stéphan Bathory. Sur le trône du Kremlin, nous trouvons l'effroyable Ivan IV, dont les seuls émules sont quelques-uns des empereurs les plus fous de Rome, Caligula, Caracalla et Héliogabale, ce qui n'empêchait pas ce monstre d'être à ses heures un dévot sacristain. Son successeur fut de nom Fedor, prince imbécile, que l'Eglise orthodoxe a eu le mauvais goût de mettre dans son calendrier. En réalité, le souverain de la Russie fut Boris Godounov, dont on apprécie maintenant avec raison les vnes civilisatrices. Un moment on put croire que ce grand pays allait s'ouvrir au catholicisme. Ivan, battu par le roi de Pologne, et commençant à craindre sérieusement pour son trône, sollicita l'intervention du Pape. Un jésuite, le P. Possevino, fut chargé de présider au nom du Saint-Siège une conférence diplomatique qui donna la plus grande partie de la Livonie aux Polonais.

Je ne m'étends pas sur la dernière partie du livre, qui a traité de faits moins intéressants. On me permettra seulement d'indiquer deux remarques qui s'imposent à l'esprit du lecteur. D'abord, quel triste aspect que celui de l'univers à cette époque éloignée de nous de trois cents ans seulement ! D'une part, le monde mahométan partagé entre des pouvoirs rivaux : souverains de Constan-

tinople, souverains de la Perse, khans des Tatares. La chrétienté profondément divisée par le schisme et l'hérésie ; la civilisation arrêtée aux frontières de la Pologne ; les peuples séparés les uns des autres par des barrières morales plus infranchissables que la grande muraille de la Chine ; les souverains toujours en lutte, la guerre considérée comme l'état naturel des peuples, suspendue seulement par des trêves de courte durée.

Et comme pendant à ce triste tableau, nous trouvons, chez presque tous les hommes, une absence quelquefois prodigieuse d'idées élevées et de sentiments surnaturels. La Pologne ne vise qu'à une chose : isoler la Russie du monde occidental, et pour ce motif empêcher son retour au catholicisme, parce que ce retour aurait nécessité des rapports réguliers entre Moscou et Rome. Les papes eurent, sans aucun doute, une appréciation plus juste des choses ; mais, même pour eux, le côté religieux de la question semble avoir été le plus souvent mis au second plan, et une crainte exagérée de mécontenter la Pologne ne leur permettait pas d'employer avec énergie les moyens d'action que la Providence a mis entre leurs mains.

Et maintenant que nous réserve l'avenir ? La conversion de la Russie au catholicisme ne paraît nullement probable. Le terrible colosse grandit toujours : il atteint le Japon et la Corée, confine aux Indes, enserre la Perse, compte des millions de partisans dans l'empire turc, dans l'empire d'Autriche et jusque dans l'empire d'Allemagne. Par son unique allié, le prince de Montenegro, il atteint l'Adriatique. Attirant à lui tous les partisans du schisme grec et tous les Slaves, il peut à un moment donné prendre une extension immense et inattendue. La tentative faite vers l' Abyssinie avait pour elle, sinon le gouvernement russe, au moins la nation russe.

La Prusse, dans sa politique à courte vue, a toujours fait les affaires de la Russie ; elle lui a donné la plus grande partie de la Pologne. Maintenant que ne lui sacrifierait-elle pas pour avoir sa liberté vers l'Occident ? Si jamais elle réussit, si Vienne et Berlin font partie du même empire, cet empire sera-t-il assez fort pour résister à une invasion qui se fera au moyen d'armées comptant des millions d'hommes, et sur une frontière mal protégée de plusieurs centaines de lieues ?

Mais nous voilà bien loin du livre du P. Pierling. Moins loin qu'on ne pense ; car ce livre nous montre les débuts de cette puissance formidable, arrêtée un moment par la révolution qui aboutit à l'élévation des Romanof.

H. M. COLOMBIER, s. j.

---

**Merveilles du T. S. Rosaire**, lectures pieuses pour sanctifier le mois d'octobre, par le R. P. Bronchain. 1 vol. in-18... 25 cts

**Le Rosaire médité et récité**, d'après la méthode de Saint Dominique, par le R. P. Pradel, des frères-prêcheurs. 1 vol in-32..... Prix : 50 cts

**Le collège chrétien**, instructions dominicales,  
par Mgr BAUNARD, ancien supérieur du collège Saint-  
Joseph, recteur des Facultés catholiques de Lille. In-8  
de x-540 pages.....Prix : \$1.25

Mgr Baunard est un maître en fait d'éducation. Avant d'être recteur de l'Institut catholique de Lille, il a dirigé, pendant huit années dans cette ville, le florissant collège de Saint-Joseph. C'est là que chaque dimanche, comme jadis Lacordaire à Sorèze, il voulut lui-même adresser à ses nombreux élèves une instruction religieuse. Dans ces entretiens paternels, on sent qu'il a mis tout son cœur et fait appel à sa longue expérience. Ce volume, pour qui sait comprendre, contient en même temps une histoire et une leçon : l'histoire d'un collège chrétien, avec son esprit, ses usages, ses résultats, et la leçon du devoir, mise à la portée de la jeunesse et imprégnée des plus pures données de la foi.

La question si complexe de l'éducation y est envisagée sous ses principaux aspects, et traitée avec une grande élévation et une exquise délicatesse.

Les premières conférences ont pour but d'établir le grand principe de l'autorité et d'en donner à la jeunesse l'intelligence et le respect. Rien ne relève et ne facilite l'obéissance comme de montrer dans les dépositaires du pouvoir, au foyer, à l'école, au sommet de l'ordre social, les délégués et les représentants de Dieu, l'unique maître à qui remonte en définitive la soumission du chrétien.

Puis l'orateur passe en revue les différents exercices du collège, pour en faire saisir le but et l'importance, pour indiquer le moyen d'en tirer le meilleur profit. La prière sous ses formes variées, l'étude et le travail, soit qu'il faille prêter une attention soutenue et intelligente aux leçons d'un professeur, soit qu'il s'agisse de la composition d'un devoir ou d'une simple lecture, est l'objet des conseils les plus sages et les plus pratiques. Rien n'est oublié, ni le lever matinal, ce point de départ qui décide souvent du reste de la journée, ni le temps consacré à la toilette, ni les repas, ni les récréations, ni le voyage du collège à la maison paternelle, et chaque point devient l'occasion des plus utiles enseignements.

Enfin le maître suit son élève jusque dans le sein de la famille, et là il lui rappelle et lui explique tous ses devoirs à l'égard des personnes qu'il rencontre au foyer domestique, les parents, les amis, les serviteurs et les pauvres.

Nous ne saurions dire à qui un pareil livre profitera le plus, ou des élèves qui trouveront dans ces pages une direction sûre et des conseils autorisés, ou des maîtres à qui ces instructions peuvent être présentées comme le type des exhortations qui conviennent à la jeunesse de nos jours.

# LA TOUR DU NORD

DRAME EN TROIS ACTES

(Suite et fin.)

## ACTE TROISIÈME

### Le cachot souterrain et la justice de Dieu

La scène représente un cachot obscur de la tour du Nord

#### SCÈNE VI

FERNANDO, ALONZO

FERNANDO (*entrant sans bruit et s'avancant lentement.—A demi-voix.*)

O mon Dieu ! si je ne retenais mon cœur, comme je me précipiterais vers lui, comme je le presserais dans mes bras ! Mais, non, il ignore mon existence, et la frayeur lui donnerait la mort... (*Un peu plus haut.*) Dors, mon enfant, dors ! Approchons-nous encore..... Voilà donc l'héritier des comtes de Stella ! Quel air de douceur et de bonté !... Quelle fierté, qu'elle noblesse sur ce front !... Il y a du courage dans ce jeune homme !... Merci, mon Dieu, de cette grâce, que je me repentai de vous avoir demandée !..... Ah ! si je ne comprimais les élans de mon âme, comme je l'embrasserais, comme je le presserais sur mon cœur ! Qu'il est beau !..... Quel sacrifice, mon Dieu ! Mais je vous l'ai promis..... Dors en paix, mon enfant : tu dois ignorer à jamais les mystères de ma longue infortune !..... Ton cœur en souffrirait trop, et ta jeunesse en serait empoisonnée !..... Adieu, mon fils ! Que la bénédiction du ciel soit sur ta tête ! que tes jours, exempts de toute affliction, s'écoulent heureux ! Que des enfants soumis te rendent la vieillesse agréable !... (*Levant la main.*) Adieu !... Adieu jusqu'à l'éternité ! (*Il se retire. En abaissant la main, ses chaînes font du bruit.*)

ALONZO (*se réveillant en sursaut et se précipitant vers le vieillard, le pistolet au poing.*)

Qui va là ? Qui êtes-vous ? Répondez.

FERNANDO (*se retournant*).

Un malheureux, que la terre doit ignorer.

ALONZO

Arrêtez ! Vous ne sortirez pas. Je veux savoir qui vous êtes.

FERNANDO

Ne m'interrogez pas, jeune homme ; je dois me taire.

ALONZO

Non, non, je veux découvrir ce mystère : vos cheveux blancs, ces fers que vous portez, vos souffrances m'intéressent. Parlez

FERNANDO

(*A part*). O mon Dieu ! quel sacrifice ! (*Haut*.) Encore une fois, je vous le répète, jeune homme, je dois me taire.

ALONZO

(*A part*). Quels affreux soupçons s'élèvent dans mon âme ! (*Appelant*.) Bonifacio !

FERNANDO

Qui appelez-vous ? (*Bonifacio entre*.) Quoi ! Bonifacio ?

## SCÈNE VII

FERNANDO, ALONZO ET BONIFACIO

BONIFACIO

Grand Dieu ! Le revenant ! Votre père ! monseigneur.

ALONZO (*se précipitant vers le comte*).

Ciel ! mon père ? Oh ! que je vous embrasse !

FERNANDO.

Mon fils, que je te presse sur mon cœur ! (*Bonifacio sort. — Le comte tombe dans un fauteuil*.)

## SCÈNE VIII

FERNANDO, ALONZO

FERNANDO

Mon Dieu, merci !

ALONZO

Mon père, oh ! hâtez-vous de dissiper ce mystère. Depuis combien de temps êtes-vous ici ? Qui vous a jeté dans cette prison ? Qui vous y retient ? Parlez, parlez... Que je brise ces fers qui meurtrissent vos bras.. (*Il cherche à briser les fers du comte*).

FERNANDO

Mon fils, Dieu est bon, il a eu pitié de moi ; il a exaucé ma prière.... Merci, mon Dieu, de cette faveur, que je n'osais espérer !.. Tes efforts pour briser cette chaîne sont inutile, mon fils.. Laisse-moi seul. Oh ! ne demeure pas plus longtemps dans ces lieux funestes ! Fuis sans retard, fuis loin de ce château maudit ! Hélas ! qui sait où la fureur de mes persécuteurs les porterait, s'ils te rencontraient dans cet appartement !

ALONZO

Je ne les crains pas. Qu'ils viennent, et vous verrez si je suis digne de vous. Non, mon père, je ne vous quitterai pas ; je ne sortirai d'ici qu'avec vous ; ou plutôt vous sortirez avec moi, et j'irai demander à vos bourreaux, l'épée à la main, j'irai leur demander raison de votre captivité ; j'irai leur faire expier toutes les tortures qu'il vous ont fait subir !

FERNANDO

Mon fils ! au nom du ciel ! par pitié pour ton père ! fuis, fuis, hâte-toi de fuir !

ALONZO

Ma résolution, mon père, est inébranlable ; et si je ne puis vous délivrer, je veux avoir du moins la consolation de partager vos souffrances et de m'ensevelir avec vous !

FERNANDO

Mon Alonzo !... Grand Dieu ! on vient !.....

ALONZO

Ne craignez rien, mon père. Malheur à qui osera vous toucher !

## SCÈNE IX

LES MÊMES, RICARDO

RICARDO

Que faites-vous ici, jeune homme ?

ALONZO

Je viens vous demander raison de ces fers, de ce cachot, de ce crime infâme ! Je viens vous demander raison de mon sang et de ma vie, que deux fois dans un jour vous avez tenté de me ravir !

RICARDO (*s'avançant vers Alonzo le menaçant*).

Vous le prenez sur ce ton, impudent ?

ALONZO

N'approchez pas, ou vous êtes mort. (*Il dirige vers lui son arme*).

RICARDO (*reculant*)

Prenez garde ! jeune homme : on ne menace pas impunément Ricardo... Qui vous a introduit dans cet appartement ?... Vous aurez à me rendre compte de votre séjour ici.

ALONZO

Trêve d'impertinences, valet ! Vous allez à l'instant faire tomber ces fers.

RICARDO

Vous aillez, plus vite encore, vous, sortir d'ici.

ALONZO

(*Lui mettant le pistolet sur la poitrine*). La clef de ces chaînes, sur-le-champ ! Je l'ordonne.

RICARDO

(*A part.*) Il faut s'exécuter ; mais nous verrons plus tard. (*Haut*). La voici.

ALONZO

Faites tomber ces chaînes (*Ricardo détache les chaînes*). Mon père ! que j'embrasse vos mains, que je les arrose de mes larmes ! (*Alonzo, à genoux devant son père, lui baise les mains. En même temps, Ricardo donne un coup de sifflet ; les deux assassins paraissent, se précipitent vers les deux comtes, le poignard levé. Au même instant, Bonifacio, Jacopo et le garde du roi au service d'Alonzo arrivent avec quelques bûcherons armés. Les deux assassins reculent et fuient avec Ricardo. Les bûcherons et Bonifacio les poursuivent. On entend deux coups de feu, à l'extérieur. Les bûcherons seuls reviennent.— Fernando s'affaisse et entre en délire.*)

## SCÈNE X

FERNANDO, ALONZO, LES BUCHERONS.

FERNANDO (*d'une voix altérée*).

Prends garde, mon fils !... Vois ces gouttes de sang ! Ne vois tu pas ?... là..... sur les dalles..... Oh ! prends bien garde de les fouler avec tes pieds !..... Elles te souilleraient. C'est le sang d'un maudit ! Le sang de Mortano !... (*Riant. Air égaré*). Oh ! je l'avais maudit, l'infâme !... Mais vois... vois encore... sur ces lambris.... ces gouttes de sang !..... Elles te menacent, mon fils ! Prends garde !

ALONZO (*prenant la main de son père*)

Mon père, verrez... Votre imagination s'égaré... Vos malheurs !

FERNANDO (*agité de plus en plus, retirant sa main*).

Oh ! non, je le connais ce sang... Il est impur ! Grand Dieu !... (*Riant*). Je suis content ! Ils m'ont ôté mes chaînes... Mon fils ! ah !... franchissons cette barrière qui s'élève devant nous... Viens, Alonzo, viens.....

ALONZO

Mon père !

FERNANDO

Le voilà qui se lève !.... C'est Mortano !..... L'infâme ! Il voudrait te frapper ! (*Portant les mains vers Alonzo, comme pour le protéger contre un invisible agresseur.*) Mon fils ! (*Soupirant, gardant le silence, puis, sortant de son délire.*) Où suis-je ?

ALONZO

Mon père, vous êtes près de moi, près de votre fils.....

FERNANDO

Ah ! pardon, mon enfant : la souffrance, la faiblesse, le bonheur de te voir, ont égaré mon esprit.....(*Aux paysans*). Approchez, mes anciens et fidèles serviteurs, que je n'ai pas revus, depuis si longtemps ! Oh ! je vous reconnais tous, vous que j'ai tant aimés, et qui souffrez, comme moi, depuis vingt ans ! Approchez, mes enfants, que je vous bénisse, que je vous remercie. (*Les paysans lui baissent les mains*).

## SCÈNE XI

LES MÊMES, BONIFACIO (*entrant avec quelques paysans et le mendiant*).

BONIFACIO (*à Alonzo*)

Monseigneur, les paysans que j'avais réunis à la ferme, dans l'incertitude de ce qui pourrait arriver, sont accourus au bruit de la détonation. Je leur ai tout raconté : ils se sont emparés de Mortano et de Ricardo, qui ont été mis en lieu sûr ; les deux brigands sont morts ; et voilà tous ces braves gens, qui, dans leur impatience de revoir le visage aimé de leur ancien maître, ont voulu descendre ici, pour célébrer le retour de votre père et vous bénir.

ALONZO

Merci ! mes amis. Dieu vous récompensera de votre fidélité à la mémoire de votre ancien maître, et de la belle action que vous venez d'accomplir. Tôt ou tard, mais toujours, les méchants sont punis !.....

BONIFACIO

La souffrance du juste est agréable au Ciel, et Dieu la récompense !

TOUS

Vivent les comte de Stella ! (*La scène s'illumine et les paysans exécutent, autour du comte assis, avec accompagnement d'orchestre, un chant de triomphe.*)

Victoire ! (*ter*) Que nos voix réjouissent les airs ! (*bis*)  
 Que partout nos chants d'ivresse  
 Fassent retentir les airs !  
 Que partout notre allégresse  
 Éclate en joyeux concerts ?

Victoire ! (*ter*) Que nos voix réjouissent les airs ! (*bis*)

1er COUPLET

L'aurore nous assemble,  
 L'aurore du bonheur !  
 Amis, chantons ensemble  
 Notre libérateur !  
 Vingt ans à l'esclavage  
 Nous avons résisté ;  
 Mais voici fuir l'orage,  
 Voici la liberté !

2e COUPLET

Du plus aimé des pères  
 Saluons le retour !  
 Puissent des jours prospères  
 Répondre à notre amour !  
 Du cœur de notre maître  
 Que douce est la bonté !  
 Près de lui va renaitre  
 Notre félicité !